



LES MARAIS COMMUNAUX DE BLANGY-TRONVILLE : 20 ans de gestion (1993 - 2013)



Bilan de 20 ans de gestion écologique
du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

20 ans, le bel âge ...

Voilà 20 ans que le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie préserve sans relâche les richesses naturelles des marais communaux de Blangy-Tronville.

En effet, ce site naturel constitue un des premiers gérés par le Conservatoire en Picardie. Depuis 1993 donc, le Conservatoire œuvre à la gestion écologique de cet espace naturel remarquable.

Ces 20 ans écoulés ont permis de capitaliser données, connaissances, et retours d'expériences que nous avons souhaité valoriser. 20 ans, c'est également un recul suffisamment intéressant pour s'adonner à l'exercice du bilan, de l'évaluation de nos actions.

Et les résultats sont là.

Evidemment, en premier lieu, concernant les milieux naturels, la faune et la flore. Les marais réouverts ont permis aux espèces caractéristiques de s'y développer : le Liparis de Loesel, la Stellaire des marais, l'Utriculaire naine, l'Orchis négligée, la Grande Douve, la Cordulie à tâches jaunes, la Cordulie à corps fin, le Sympétrum jaune, le Vertigo de Desmoulins pour n'en citer que quelques-unes.

Mais également du point de vue de l'amélioration de nos connaissances scientifiques de ce site : odonates, poissons, mollusques, araignées, fonctionnement hydrologique... Les résultats en termes de valorisation, de pédagogie et d'intégration locale sont également positifs.

20 ans au cours desquels le soutien financier et l'intérêt de nos partenaires pour la gestion de ce site naturel emblématique ne se sont pas démentis.

Oui, 20 ans c'est le bel âge pour les marais communaux de Blangy-Tronville.

Gageons que les 20 prochaines années soient porteuses d'autant de réussites.

Christophe Lépine

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

Secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Sommaire

- | | |
|--|-------|
| 1. Les marais tourbeux alcalins de la vallée de la Somme | p. 3 |
| 2. De la connaissance à la préservation des marais communaux de Blangy-Tronville | p. 4 |
| 3. Evolution du patrimoine naturel des marais communaux de Blangy-Tronville | p. 5 |
| 4. La gestion conservatoire mise en place | p. 15 |
| 5. L'importance du réseau de sites | p. 19 |
| 6. L'accueil du public, la valorisation pédagogique et l'intégration locale des marais | p. 19 |

Lexique

Bas-marais : marais en contact avec la nappe d'eau souterraine

Bryoflore : ensemble des plantes non vasculaires (mousses, hépatiques...)

Biocénose : ensemble des êtres vivants

Cariçaie : milieu formé de laïches (plantes à feuilles souvent coupantes, à tiges souvent de section triangulaire)

Corticole : se dit d'un organisme se développant sur les troncs d'arbre

Eutrophisation : élévation du niveau trophique ou enrichissement du milieu en éléments nutritifs

Exuvie : enveloppe laissée par la libellule lors de sa mue

Flore vasculaire : plantes à fleurs et fougères

Habitat naturel : ensemble structuré et homogène de végétaux associés à des conditions écologiques précises (climat, exposition, géologie...)

Hélophyte : plante des bordures aquatiques

Hygrophile : se dit d'un organisme ayant besoin d'un taux d'humidité très élevé pour se développer

Intérêt patrimonial : se dit d'un habitat ou d'une espèce rare et/ou menacée

Mégaphorbiaie : milieu humide composé de plantes herbacées, souvent de grandes tailles

Niveau trophique : teneur en éléments nutritifs d'un milieu

Oligotrophe : terme qualifiant un milieu pauvre en éléments nutritifs

Sciaphile : qui aime les zones ombragées

Sphaigne : espèce de mousses (bryophytes) des tourbières

Tremblant : milieu instable des tourbières reposant sur l'eau

Ubiquiste : se dit d'un organisme animal ou végétal que l'on rencontre partout

Espèce déterminante ZNIEFF : espèce dont la présence justifie la mise en place d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique

1. Les marais tourbeux alcalins de la vallée de la Somme

a. Origine et formation

La vallée de la Somme et ses affluents constituent une surface de tourbière estimée à 20 000 hectares. Remarquable en Europe, cette vallée s'est inscrite dans le plateau crayeux picard lors des dernières glaciations, alors que la rivière avait un cours torrentueux. Plus tard, avec le ralentissement du cours de la Somme, l'accumulation des débris de végétaux dans un milieu constamment saturé en eau a progressivement formé la tourbe par une dégradation lente et incomplète de ces débris. Elle constitue les premiers mètres du sous-sol du fond de vallée.

b. Un paysage façonné par l'Homme

A Blangy-Tronville comme dans la vallée de la Somme, les marais ont été modelés par les défrichements puis l'exploitation de la tourbe qui servait de combustible, le pâturage, la fauche des hélophytes* et l'exploitation du bois.

L'extraction de la tourbe, très ancienne, prit tout son développement dès le 16^{ème} siècle lorsque le bois vint à manquer. Cette activité est à l'origine des étangs qui composent aujourd'hui le marais.

Au 19^{ème} siècle, les prés communaux situés dans la partie nord des marais de Blangy-Tronville, peu productifs, étaient loués aux habitants de la commune qui ne possédaient pas de pâture pour leurs bovins et leurs ânes. Ce pâturage extensif contribuait à maintenir une prairie humide ouverte (non boisée).

c. Intérêt écologique et fonction des marais tourbeux

Les conditions écologiques (forte humidité, sols et eaux pauvres en éléments nutritifs) font des tourbières des milieux contraignants qui abritent une faune et une flore spécialisées, souvent rares et menacées de disparition.

Situés dans le lit du fleuve, les marais tourbeux de la vallée de la Somme constituent par ailleurs de véritables infrastructures naturelles qui jouent un rôle essentiel dans la gestion de la ressource en eau en régulant les mouvements d'eau et en assurant un rôle de filtre épurateur.

d. Des milieux et des espèces menacés

En Picardie, 65% des espèces végétales actuelles vivant spécifiquement dans les tourbières sont menacées de disparition.

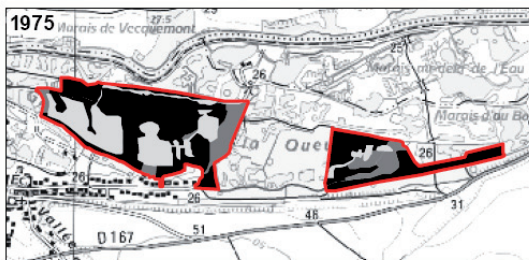
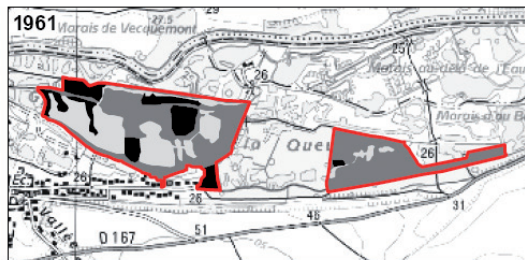
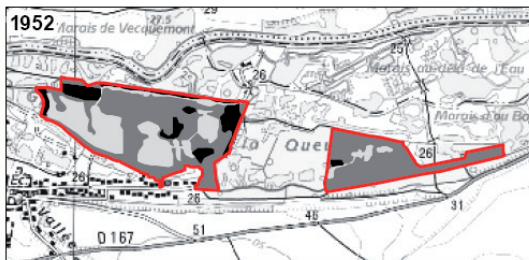
Les années 60 marquent un tournant dans l'évolution récente des tourbières de la vallée de la Somme. L'abandon des pratiques traditionnelles s'est traduit par la perte de vastes surfaces de tourbières qui se sont progressivement boisées, entraînant la disparition de biocénoses* remarquables. Ce processus naturel est accentué par la dégradation progressive de la ressource en eau. En effet, la canalisation des cours d'eau et la gestion parfois drastique de leurs niveaux d'eau, le drainage, la plantation de peupliers et les épisodes de sécheresse sont autant de facteurs d'assèchement des marais et de dégradation des couches superficielles de tourbe. De plus, les apports d'éléments nutritifs issus du bassin versant constituent une menace pour les plantes oligotrophes* caractéristiques des tourbières.



2. De la connaissance à la préservation des marais communaux de Blangy-Tronville

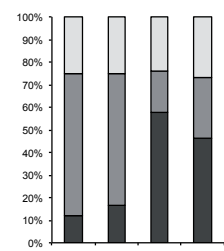
Dès 1912, le docteur en botanique Octave Caussin souligne la richesse floristique des marais de Blangy-Tronville alors dominés par les joncs et les roseaux. Il révèle notamment la présence de la très rare et menacée Gentiane des marais, non revue sur le site depuis cette date. D'autres espèces remarquables telles l'Epipactis des marais, le Rhinanthé à grandes fleurs, le Pigamon jaune et l'Orchis négligée étaient également mentionnées.

L'abandon du tourbage et du pâturage au cours du 20^{ème} siècle s'est traduit par un embroussaillage rapide du marais. En 1952, 84% des habitats terrestres des marais de Blangy-Tronville étaient non boisés. 30 ans plus tard, les milieux herbacés ne recouvraient plus que 35 % de la surface.



Type de milieu

- Milieux aquatiques
- Formations herbacées
- Formations arbustives à arborées
- Limite de la surface en gestion



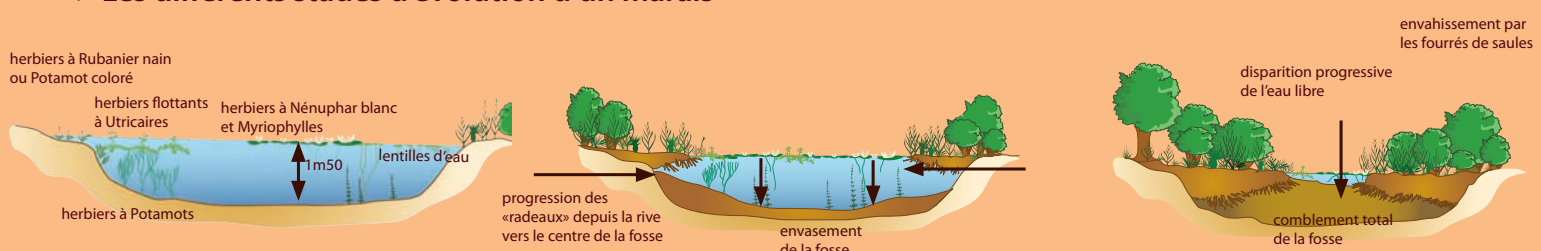
Evolution de la végétation dans les marais communaux (avant l'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie)

En 1970, l'observation d'une touffe de sphaignes* est le point de départ d'une redécouverte des marais de Blangy-Tronville par les naturalistes. Plusieurs espèces remarquables y sont alors observées telles la Renoncule Grande-douve et le Rubanier nain. Devant la pression immobilière et la menace d'un tracé de ligne ferroviaire (TGV), des inventaires plus approfondis sont réalisés en 1985 sur le Grand Marais de la Queue par Maurice Duquet et le Groupe Environnement, Protection, Ornithologie en Picardie (GEPOP, actuel Picardie Nature). Cette étude confirme l'intérêt écologique du site et donne lieu à un classement du Grand marais de la Queue en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) le 1^{er} juin 1987.

Dès 1988, l'Association « Blangy-Tronville Nature » entreprend les premiers travaux de gestion et de valorisation du marais. Comportant une équipe de permanents, un conseil scientifique et un réseau d'adhérents, le Conservatoire des sites naturels de Picardie (devenu Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en 2010) s'est proposé au début de l'année 1993 pour prendre le relais de « Blangy-Tronville Nature », alors en veille.

Ainsi, le Conservatoire assure aujourd'hui la préservation et la gestion écologique de près de 25 hectares du Marais communal (comprenant le Grand Marais de la Queue et Blangy amont) via un bail et deux conventions signés respectivement en 1995, 2005 et 2009.

> Les différents stades d'évolution d'un marais



Situation initiale : fosse de tourbage récemment exploitée (XIX^{ème} siècle). Les herbiers aquatiques bénéficient de la faible profondeur pour s'installer et sont favorables à de nombreuses espèces (libellules, amphibiens, poissons...). La biodiversité est ici importante.

Comblement par envasement et progression des « radeaux » tourbeux. La vase s'accumule peu à peu au fond de la fosse. Un « radeau » se constitue progressivement à partir de racines et de l'accumulation de végétaux. La roselière gagne vers le centre de la pièce d'eau.

Phase finale du comblement : envasement et boisement. En l'absence de gestion et d'entretien, le boisement envahit l'ensemble de la fosse au détriment des roselières et des milieux aquatiques de grand intérêt écologique.

3 . Evolution du patrimoine naturel des marais communaux de Blangy Tronville

a. Les habitats naturels*

En 1993, le paysage du Grand Marais de la Queue est très fermé. Près de 80% des milieux terrestres sont boisés. Les bordures d'étangs, qui bénéficient d'un faible embroussaillage, abritent l'essentiel du patrimoine naturel remarquable du marais.

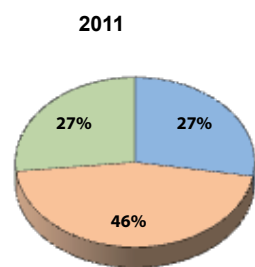
La gestion écologique mise en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie depuis 1993 (travaux de restauration et d'entretien des milieux naturels) a permis de restaurer un paysage proche de celui que présentait le marais de Blangy-Tronville durant la première moitié du 20^{ème} siècle, lorsqu'il était entretenu par l'homme. Aujourd'hui, le paysage du marais présente un certain équilibre entre milieux aquatiques, milieux herbacés et milieux boisés.



En 1993



En 2007



- ▣ Milieux aquatiques
- ▣ Formations herbacées
- ▣ Formations arbustives à arborées

Les milieux naturels en 2011

Des photos aériennes comparatives entre 1993 et 2007 montrent la réouverture des milieux naturels et le recul des boisements.

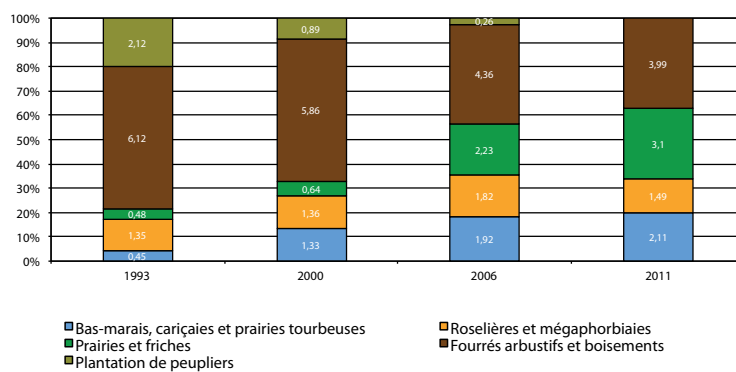
La gestion mise en place depuis 1993 a été favorable à la progression des habitats les plus menacés à savoir les herbiers aquatiques et amphibiens remarquables et les végétations de bas-marais*, prairies et cariçaies* tourbeuses.

Cette évolution s'est faite au dépend de milieux naturels considérés comme plus banals et moins menacés tels les fourrés arbustifs humides et les mégaphorbiaies* de plus haut niveau trophique*. La gestion du site a néanmoins assuré le maintien de surfaces fonctionnelles de ces habitats, d'intérêt intrinsèque plus limité, mais présentant des forts enjeux écologiques quant à la conservation de certaines espèces animales.

L'amélioration des conditions stationnelles (niveau d'eau, luminosité, niveau trophique* etc...) a permis de faire progresser l'état de conservation de la plupart des habitats menacés. Malgré les efforts entrepris, certaines contraintes limitent l'expression de l'état « optimal » de certaines végétations à savoir :

- Le niveau trophique général relativement élevé du marais ;
- La taille restreinte du site.

Le Grand Marais de la Queue en 1993 et en 2007



Evolution de la proportion des milieux naturels terrestres du Grand Marais de la Queue entre 1993 et 2011 (en hectares)

> L'état de conservation d'un habitat naturel est évalué selon :

- la structure de la végétation : hauteur, répartition des espèces...
- la représentativité des cortèges : espèces présentes, effectifs...
- la fonctionnalité du milieu : caractéristiques hydraulique et topographique, influence des facteurs biologiques et anthropiques, connectivité, fragmentation...

Les milieux naturels à forts enjeux des marais communaux de Blangy-Tronville

1



Mégaphorbiaie à Reine des prés et Pigamon jaune

2



Gazon à Scirpe épinglé

3



Saules têtards



Le Grand Marais de la Queue

6



Boisement à sphaignes

7



Végétation à Scirpe des lacs

8



Bas-marais alcalin



Prairie tourbeuse



Herbiers aquatiques à Rubanier nain et Characées



Tremblant à Renoncule Grande-douve



— Limites des parcelles gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

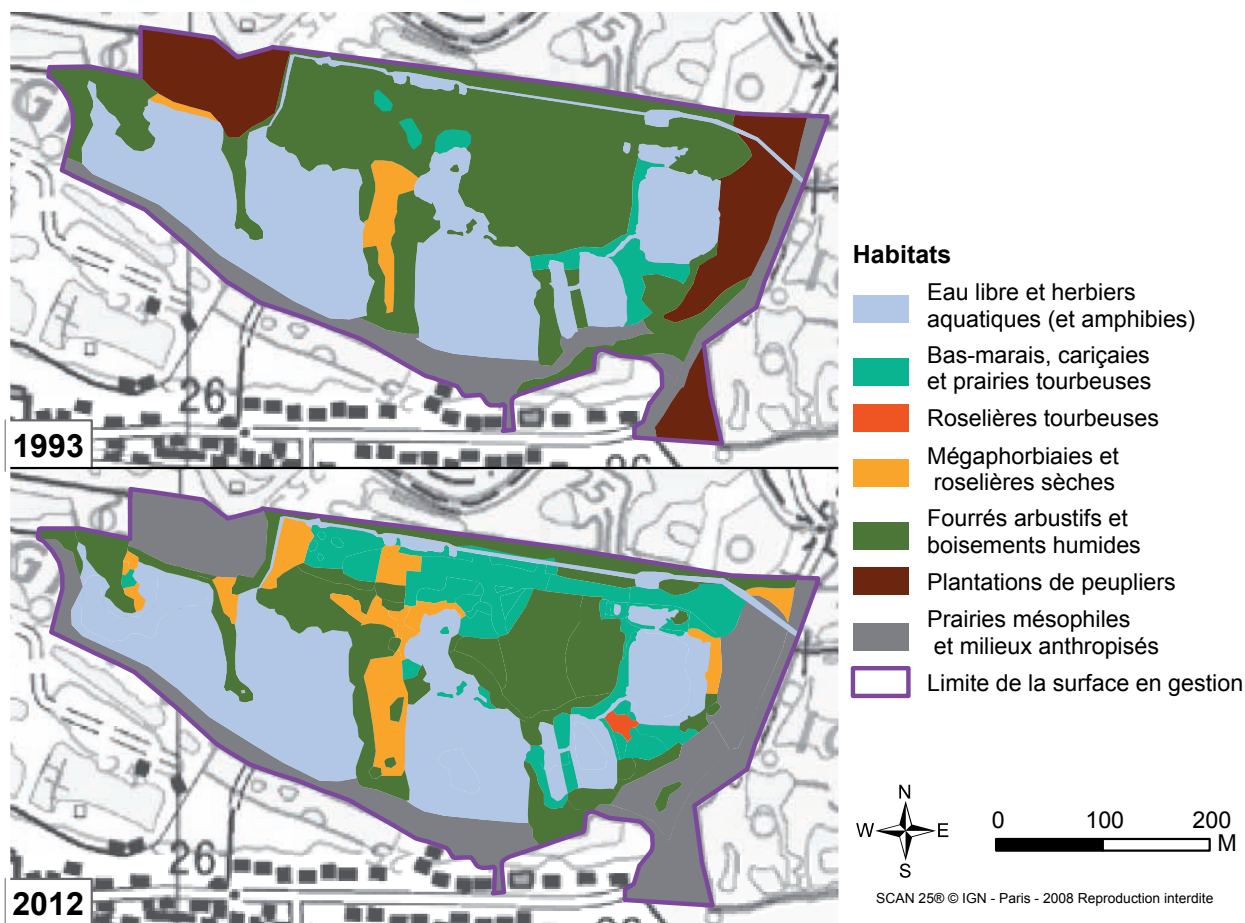


Mosaïque de cariçaias et mégaphorbiaies



Herbier aquatique à Utriculaire

1993 - 2012 : des milieux naturels qui évoluent



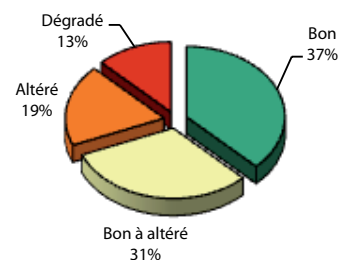
Evolution des différents milieux naturels sur le Grand Marais de la Queue (1993 - 2012)

Les critères de rareté et de menace des habitats naturels sur les marais communaux

Malgré une surface restreinte, les marais communaux de Blangy-Tronville comptent actuellement 23 habitats d'intérêt patrimonial * (17 en 2007 et 13 en 2000). Parmi eux, 17 sont inscrits à l'annexe II de la Directive européenne «Habitats, Faune, Flore» (14 en 2007 et 7 en 2000).

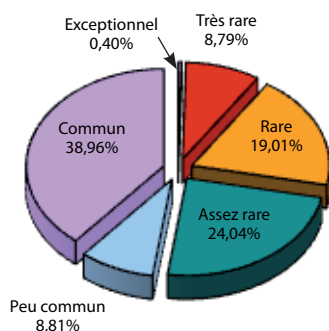
Plus de la moitié des habitats présents sont rares en Picardie ; un quart est considéré comme menacé de disparition.

Les marais de Blangy-Tronville possèdent une responsabilité régionale dans la conservation de ces habitats.

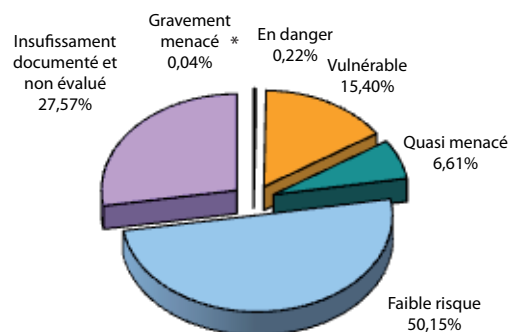


Etat de conservation des habitats d'intérêt patrimonial (2011)

Rareté :



Menace :



* Non figuré

Niveaux de rareté et menace des habitats présents sur les marais communaux en 2011 (pourcentage des habitats présents)

b. La flore vasculaire *

Les marais communaux de Blangy-Tronville comptent plus de 250 espèces de plantes vasculaires.

Les actions de gestion menées depuis 20 ans par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ont permis d'enrichir l'intérêt floristique du marais en favorisant le développement des populations d'espèces remarquables et des communautés végétales au sein desquelles elles se développent.

Aujourd'hui, les espèces patrimoniales* représentent 11% de la flore du marais communal.

Ce site naturel contribue par ailleurs à la conservation de 14% des espèces végétales protégées liées aux tourbières et marais de Picardie. La plupart des espèces végétales remarquables actuelles sont liées aux milieux tourbeux et aquatiques pauvres en éléments nutritifs, généralement en milieu ouvert (non boisé).

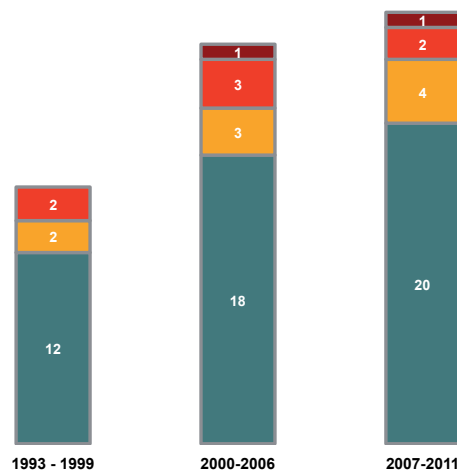
La réouverture des milieux a largement profité à la flore remarquable du site. Ainsi, des espèces à enjeu de conservation nationale comme le Liparis de Lœsel ont fait leur apparition sur le marais. Le Grand Marais de la Queue abrite aujourd'hui la plus importante population picarde, et à plus large échelle, la plus importante population du nord de la France de Liparis de Lœsel en contexte de marais tourbeux alcalin.

Plusieurs espèces à enjeu de conservation régional sont également apparues et progressent telles la Stellaire des marais et l'Utriculaire naine.

Lors des fortes inondations de 2001, l'eau de la Somme s'est répandue dans le marais, entraînant une dégradation de la qualité des habitats tourbeux et aquatiques. Plusieurs espèces à forts enjeux de conservation ont souffert de ces événements, notamment la Fougère à crêtes, d'enjeu national, qui n'a depuis plus été revue.

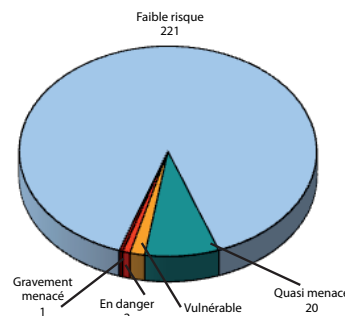
Malgré la restauration et l'entretien de milieux favorables, plusieurs espèces ne sont pas réapparues : le Troscart des marais (dernière mention en 2001), la Pesse d'eau (dernière mention en 2001), la Laïche paradoxale (dernière mention en 2003).

Espèce présente historiquement en très faible effectif (moins de 5 m²), le Potamot de Fries n'a plus été revu sur le site depuis 2007. Des opérations de gestion spécifique (mise en lumière et désenvasement de linéaires de fossés) seront mises en place pour restaurer et développer des milieux favorables à cette espèce proche de l'extinction en Picardie.

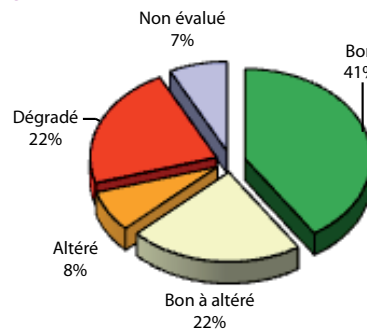


■ Quasi menacé ■ Vulnérable ■ En danger ■ Gravement menacé

Evolution du nombre d'espèces végétales menacées sur le Grand Marais de la Queue (entre 1993 et 2011)



Niveaux de menace de la flore vasculaire présente en 2011 sur les marais communaux de Blangy-Tronville



Etat de conservation de la flore patrimoniale en 2011



Liparis de Lœsel



Utriculaire commune

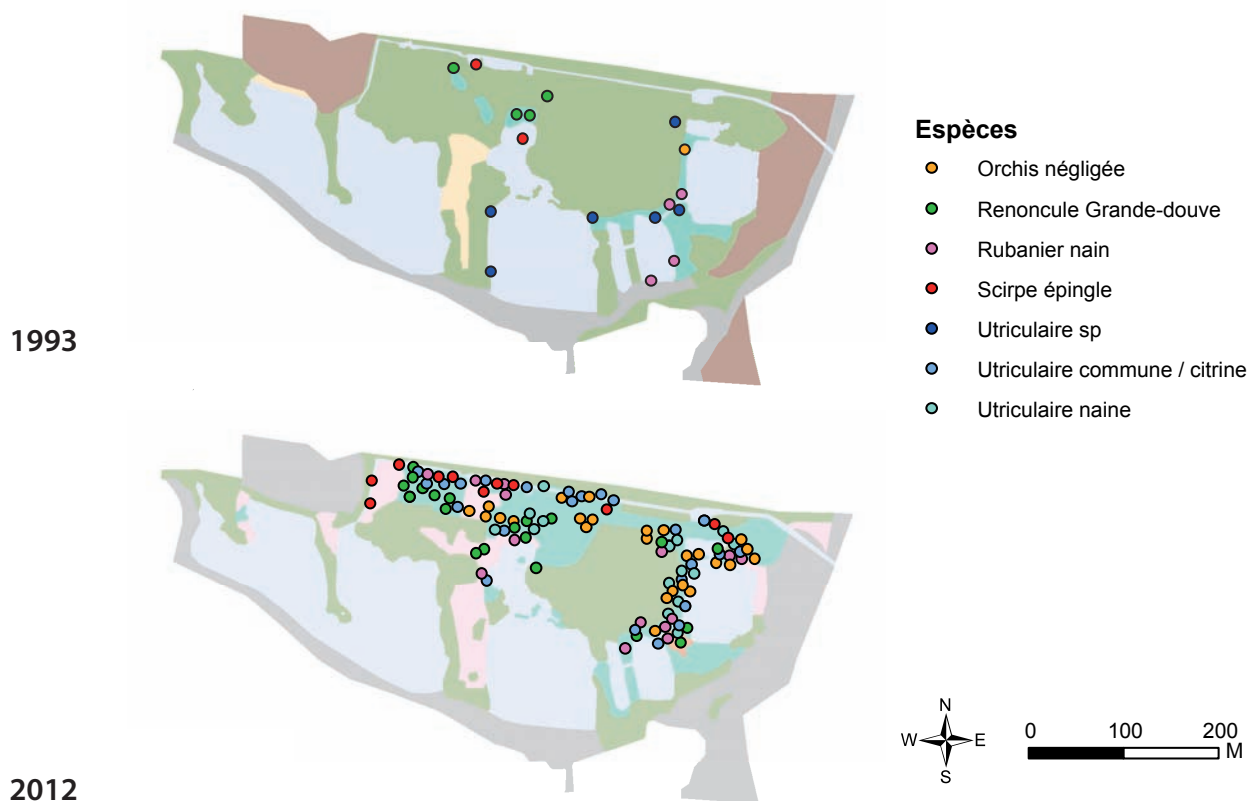


Orchis négligé



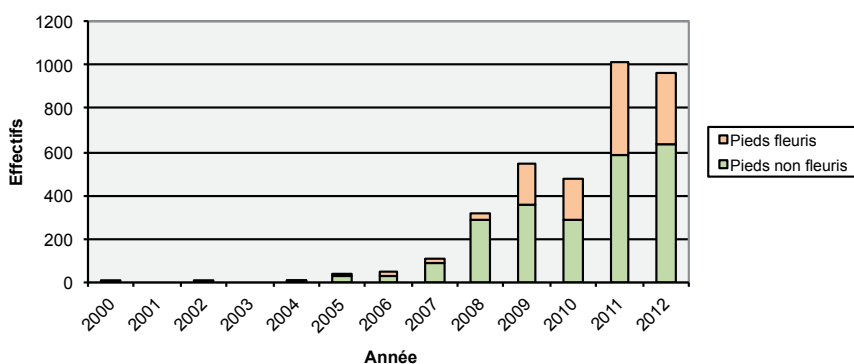
Renoncule Grande douce

Evolution de la répartition de certaines espèces végétales protégées sur le Grand Marais de la Queue (entre 1993 et 2012) :



Suivi du Liparis de Loesel :

Depuis 2010, un comptage exhaustif du Liparis de Loesel est réalisé selon une méthodologie établie par le Conservatoire Botanique National de Bailleul. Suite au changement de méthode de suivi (augmentation de la pression de prospection), il n'est pour l'heure pas possible d'évaluer avec certitude la dynamique d'évolution de la population de Liparis de Loesel des marais communaux (la comparaison des effectifs avec les suivis antérieurs à 2010 ne peut être réalisée). Entre 2010 et 2012, une tendance à l'augmentation des effectifs peut néanmoins être dégagée. Le suivi souligne également une progression de la répartition du Liparis de Loesel qui s'étend depuis ses stations historiques. Ces observations, qui devront être confirmées lors des prochains suivis du Liparis de Loesel, semblent souligner l'impact positif de la fauche exportatrice annuelle mise en place depuis 2010.



Evolution des effectifs de Liparis de Loesel sur le Grand Marais de la Queue



c. La bryoflore*

Les marais de Blangy-Tronville sont depuis longtemps connus des spécialistes pour leur richesse bryophytique. La présence d'espèces remarquables a contribué à la prise de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) du Grand Marais de la Queue. Outre leurs intérêts intrinsèques, les mousses s'avèrent être de bons indicateurs de l'état de conservation des tourbières. Afin de réactualiser les données acquises par le passé et d'évaluer l'impact de la gestion entreprise sur la bryoflore, une étude a été réalisée en 2011 par le Conservatoire Botanique National de Bailleul.

Parmi les 67 espèces recensées en 2011, 15 sont menacées en Picardie.

Les marais de Blangy-Tronville abritent 15% de la bryoflore de Picardie (19% de celle du département de la Somme) et 36% des sphaignes de Picardie (57% de celles du département de la Somme).

Indice de menace	Nombre d'espèces en Picardie	Nombre d'espèces sur le site	Proportion sur le site du pool régional
Gravement menacé (CR)	38	3	8 %
En danger (EN)	46	-	-
Vulnérable (VU)	61	6	10 %
Quasi menacé (NT)	29	6	20,50 %

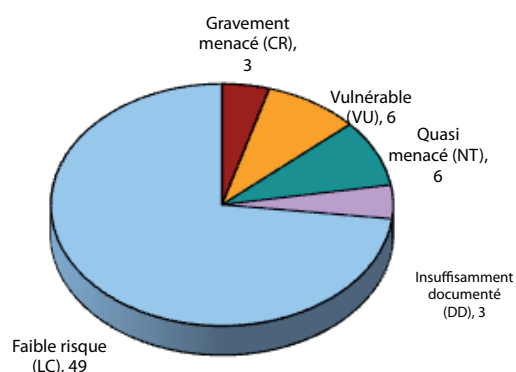
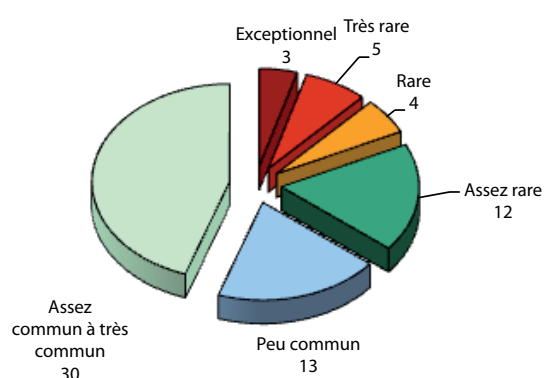
Indice de rareté	Nombre d'espèces en Picardie	Nombre d'espèces sur le site	Proportion sur le site du pool régional
Exceptionnel (E et E?)	81	3	4%
Très rare (RR et RR?)	84	5	6%
Rare (R et R?)	53	4	7,5 %
Assez rare (AR et AR?)	53	12	22,5 %

Les marais communaux accueillent les uniques populations picardes connues de *Sphagnum russowii* et de *Sphagnum centrale* et probablement la plus importante population de *Sphagnum teres*.

Ce sont les tremblants* et certaines saulaies plus ou moins âgées qui accueillent les bryophytes les plus remarquables.

Les actions de gestion engagées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur les tremblants tourbeux ont été favorables au redéploiement d'un cortège typique des tourbières alcalines. Par ailleurs, la conservation d'îlots boisés assure le maintien de conditions écologiques favorables à la survie des espèces corticoles* ainsi que des sphaignes sciaphiles*.

Niveaux de rareté et de menace de la bryoflore présente sur les marais communaux de Blangy-Tronville (en 2011) :



Evolution des observations de la bryoflore menacée sur le Grand Marais de la Queue :

Menace en Picardie	Taxons	1985	2000	2011
CR	<i>Sphagnum centrale</i> C.E.O.Jensen			
	<i>Sphagnum russowii</i> Warnst.			
	<i>Sphagnum teres</i> (Schimp.) Ångstr.			
EN	<i>Plagiomnium elatum</i> (Bruch & Schimp.) T.J.Kop.			
VU	<i>Aulacomnium palustre</i> (Hedw.) Schwägr.			
	<i>Calliergon giganteum</i> (Schimp.) Kindb.			
	<i>Oxyrrhynchium speciosum</i> (Brid.) Warnst.			
	<i>Pylaisia polyantha</i> (Hedw.) Schimp.			
	<i>Riccardia chamedryfolia</i> (With.) Grolle			
	<i>Sphagnum angustifolium</i> (C.E.O.Jensen ex Russow) C.E.O.Jensen			
	<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk.			
	<i>Sphagnum squarrosum</i> Crome			
NT	<i>Bryum pseudotriquetrum</i> (Hedw.) P.Gaertn., B.Meyer & Scherb.			
	<i>Climacium dendroides</i> (Hedw.) F.Weber & D.Mohr			
	<i>Fissidens adianthoides</i> Hedw.			
	<i>Polytrichum commune</i> Hedw.			
	<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.			
	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb. var. <i>laeve</i> Warnst.			
	<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.			

CR = gravement menacé de disparition ; EN = en danger de disparition ; VU = vulnérable ; NT = quasi menacé de disparition

En couleur = observé ; en blanc = non observé

> Inventeurs : Gérard SULMONT (1985) et Jean-Christophe HAUGUEL (2000 et 2011)

L'effort de prospection n'étant pas similaires entre les différents inventaires, il convient d'interpréter avec précaution les données présentées dans ce tableau.

L'enrichissement de l'eau et du substrat engendré par les crues de 2001 est probablement à l'origine de la disparition présumée de certaines espèces inféodées aux milieux tourbeux oligotrophes* : *Sphagnum angustifolium*, *Plagiomnium elatum*, *Eurhynchium praelongum*, *Polytrichum commune*.

Par ailleurs, l'enrichissement de l'eau et du sol en éléments nutritifs favorise le développement de cariçaies impliquant une concurrence trop importante pour certaines bryophytes telles *Calliergon giganteum*.

Fissidens adianthoides se développe sur les tremblants tourbeux alcalins, inondés périodiquement.

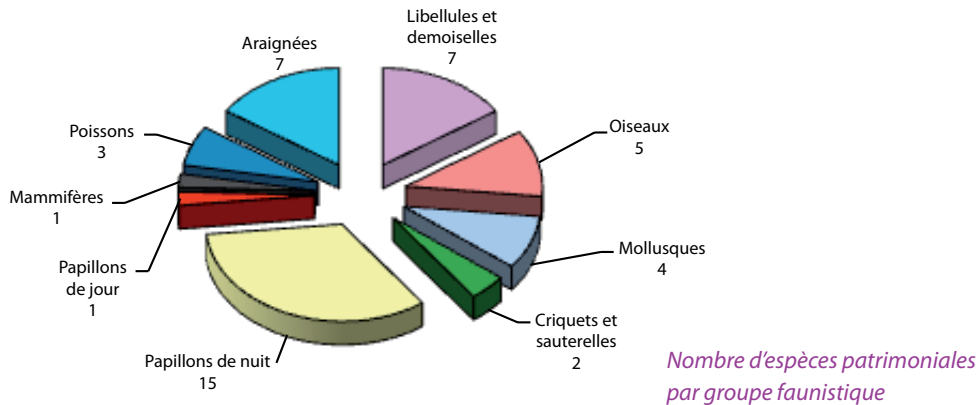
Fissidens adianthoides



d. La faune

En 1993, l'intérêt faunistique du Grand Marais de la Queue est principalement d'ordre entomologique avec la présence d'un ensemble de papillons nocturnes inféodés au roseau et autres plantes hygrophiles, souvent rares. Plusieurs libellules remarquables étaient également observées.

La gestion mise en place par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie depuis 20 ans a renforcé cet intérêt faunistique. Ainsi, des insectes comme le Criquet ensanglanté ont fait leur apparition sur le site.



Les marais communaux de Blangy-Tronville présentent aujourd'hui un intérêt odonatologique élevé avec la présence régulière de plusieurs libellules rares et menacées telles la Cordulie à tache jaune, la Cordulie métallique, la Cordulie à corps fin, le Sympétrum jaune et le Sympétrum commun. Des recherches d'exuvies* seront réalisées les prochaines années pour déterminer leurs lieux de reproduction.

Evolution des observations des papillons de nuit les plus remarquables (déterminants ZNIEFF*) sur le Grand Marais de la Queue :

Taxon	Nom commun	1984-2000	2001-2006	2007-2012	Dernière mention connue
<i>Amphipoea fucosa</i>	La Noctuelle enluminée	X	-	-	1984
<i>Archonara geminipuncta</i>	La Nonagrie des marais	-	X	-	2002
<i>Arenostola phragmitidis</i>	La Noctuelle des roselières	X	X	X	2008
<i>Celaena leucostigma</i>	La Noctuelle de l'Iris	X	-	X	2008
<i>Cerastis leucographa</i>	La Noctuelle leucographe	X	-	-	1986
<i>Chilodes maritima</i>	La Nonagrie du Phragmite	X	-	-	1986
<i>Diachrysis chryson</i>	La Topaze	X	-	-	1989
<i>Eustrotia uncula</i>	L'Ancre	-	X	-	2002
<i>Hyphenodes turfosalis</i>	L'Hypène de la Tourbe	-	X	X	2011
<i>Leucania obsoleta</i>	La Noctuelle obsolète	X	-	X	2011
<i>Macrochilo cribrumalis</i>	L'Herminie crible	X	-	-	1985
<i>Mamestra splendens</i>	La Noctuelle du Thélyptéris	X	X	X	2011
<i>Mythimna straminea</i>	La Leucanie paillée	X	-	X	2011
<i>Pelosia obtusa</i>	La Lithosie obtuse	X	-	-	1985
<i>Gagitodes sagittata</i>	La Phalène sagittée	X	-	X	2012
<i>Phragmataecia castaneae</i>	Le Cossus des Roseaux	X	X	X	2011
<i>Plusia putnami</i>	La Plusie des marais	X	-	-	1989
<i>Proserpinus proserpina</i>	Le Sphinx de l'Épilobe	-	-	X	2007
<i>Sedina buettneri</i>	La Noctuelle de la Brouille	X	-	X	2007
<i>Senta flammea</i>	La Leucanie du Roseau	X	X	-	2005
Nombre d'espèces observées		16	7	10	

20 espèces déterminantes ZNIEFF* de papillons de nuit ont été observées depuis 1984. Ces espèces, pour l'essentiel inféodées aux végétations herbacées humides (roseau et autres plantes hygrophiles*), sont en forte régression en Picardie.

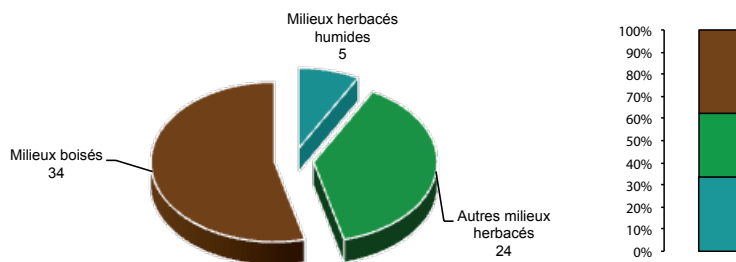




Malgré le rajeunissement du milieu et l'installation d'une mosaïque d'espaces ouverts (mégaphorbiaies, cariçaies...), la gestion mise en place ne semble pas avoir permis d'assurer la survie de certaines espèces de papillons de nuit déjà très rares dans les années 1980 telles la Plusie des marais (*Plusia putnami*), inféodée aux plantes basses des marais, la Nonagrie du Phragmite (*Chilodes maritimus*) et la Lithosie obtuse (*Pelosia obtusa*), toutes deux liées au roseau.

Ces observations soulignent la difficulté de conserver sur le long terme et sur de faibles surfaces certaines espèces à faible effectif et à répartition fragmentée, plus sensibles aux aléas naturels (inondations, maladies parasitaires..) et à la perte d'habitat.

Les marais de Blangy-Tronville possèdent une responsabilité régionale dans la préservation de ces espèces et nationale quant à la conservation de la Phalène sagittée (*Gagitodes sagittata*). Connue dans seulement 3 régions en France, cette espèce a été observée en 2012 sur le marais de Blangy-amont; elle reste non observée sur le Grand Marais de la Queue depuis 1998.



Répartition des papillons de nuit observés au sein de la grande clairière du Grand Marais de la Queue (en mai-juin et juillet 2011)

Proportion des différents milieux sur le Grand Marais de la Queue

Malgré un certain équilibre dans la proportion des milieux terrestres, l'inventaire des papillons de nuit témoigne que les espèces inféodées aux milieux herbacés humides, de plus fort intérêt patrimonial, restent minoritaires face aux espèces des boisements et autres milieux herbacés.

La réalisation d'inventaires complémentaires a par ailleurs permis d'identifier de nouveaux enjeux de conservation avec un intérêt élevé pour :

- les poissons avec la présence de l'Anguille, de la Bouvière et d'une population bien installée de Brochet.
- les mollusques avec la présence du Vertigo de DesMoulins et de la Planorbe naine. A noter également la présence de la Planorbine cloisonnée, espèce très localisée en région Picardie et dont les habitats sont en régression du fait de l'eutrophisation* des milieux aquatiques.
- les araignées des milieux humides « ouverts ». Le site accueille 25% des espèces déjà mentionnées en Picardie, 42% si l'on considère les observations faites à partir de 1980.

L'inventaire des poissons réalisé en 2010 sur les étangs des marais communaux (Grand Marais de la Queue et Blangy Amont) souligne une diversité assez élevée puisque 14 espèces ont été relevées par pêche électrique et pêche au filet maillant. Les abondances de poissons sont assez modestes, probablement en rapport avec les caractéristiques de ces étangs (faible lame d'eau, habitats peu diversifiés).

Le peuplement de poissons, dans son ensemble, est structuré de façon équilibrée autour du groupement gardon/rotengle (proies) et perche/brochet (prédateurs), ce qui témoigne d'une eutrophisation* encore modérée des étangs.

L'augmentation du volume d'eau utile et la diversification des habitats aquatiques (caches notamment) permettraient de renforcer la fonctionnalité des étangs de Blangy-Tronville pour les poissons.



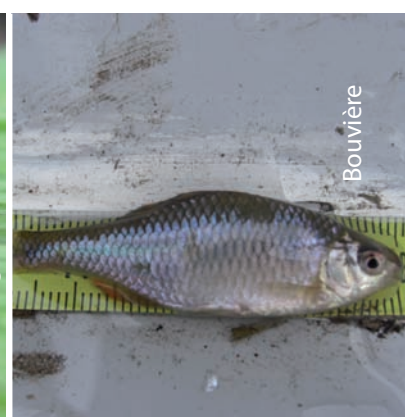
Blongios nain



Brochet



Vertigo de DesMoulins



Bouvière

4. La gestion conservatoire mise en place

a. L'influence des conditions du milieu

L'hydrologie, la topographie et les caractéristiques du substrat (niveau trophique*, nature du sol), sont les principaux facteurs influençant la répartition des végétations. Une bonne compréhension de ces paramètres est donc nécessaire pour définir des objectifs de gestion adaptés.

L'hydrologie

Devant la complexité du réseau hydrographique des marais de Blangy-Tronville et les problématiques hydrauliques (crues de 2001, sécheresse de 2003 à 2005), une étude du fonctionnement hydrogéologique a été entreprise en 2002 puis finalisée en 2005. Un dispositif de suivi hydrologique (échelles limnimétriques, qualité d'eau) est depuis mis en place pour appréhender les éventuels dysfonctionnements.

La nature du sol

Malgré l'abattage des peupliers, la dégradation de la tourbe par minéralisation superficielle est telle qu'il est aujourd'hui illusoire de restaurer des prairies tourbeuses sur les anciennes peupleraies. En certains points des marais, l'accumulation de matière organique entraîne une déconnexion de l'alimentation de la tourbe par la nappe alcaline. Alors alimentée par les précipitations, la tourbe s'acidifie progressivement permettant l'installation des sphaignes.

Le niveau trophique*

Les marais de Blangy-Tronville pâtissent d'un niveau trophique général relativement élevé impliquant une forte productivité végétale et l'absence de certaines espèces oligotrophes*.



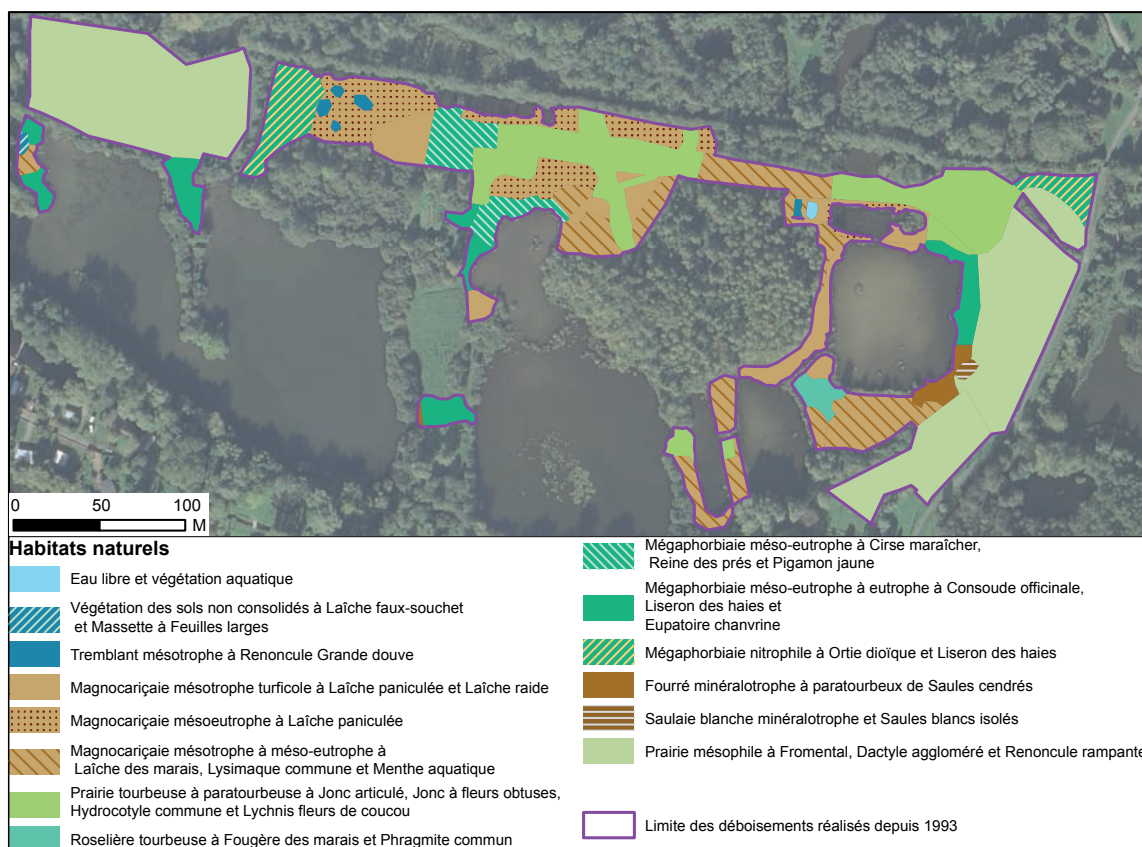
b. La reconquête des milieux ouverts

Devant l'érosion de la biodiversité des marais de Blangy-Tronville constatée par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie en 1993, la restauration d'un paysage à dominante herbacée a constitué l'objectif à long terme énoncé il y a près de 20 ans lors de la programmation des premières opérations de gestion.

Le choix des secteurs à restaurer s'est basé sur la présence d'habitats/espèces remarquables et sur les potentialités de maintien/restauration au regard du contexte abiotique local (niveau d'eau, état de la tourbe...).

Ainsi, depuis 1993, près de 8 ha de fourrés arbustifs et boisements ont été déboisés.

Ces mesures ont localement été suivies d'opérations d'essouchage, nécessitant la mise en oeuvre de techniques spécifiques et novatrices (pelle mécanique chenillée évoluant sur un plancher mobile).

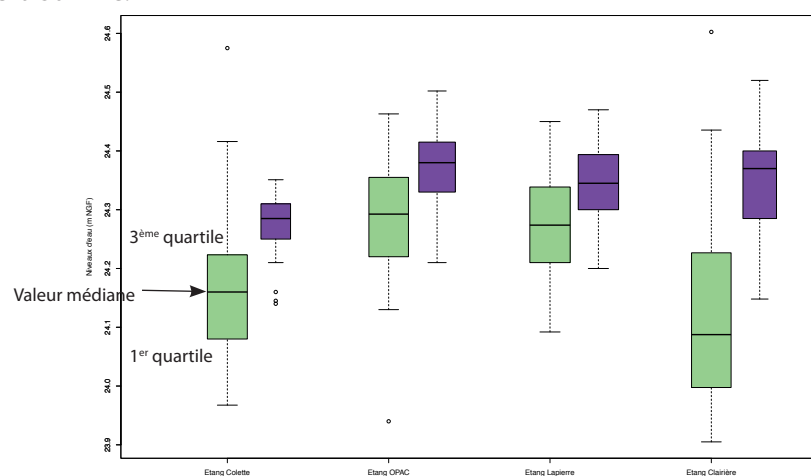


Végétation présente en 2011 sur les secteurs déboisés depuis 1993

La mise en lumière de rives d'étangs, fossés et mares a permis de diversifier les habitats aquatiques et de les enrichir en espèces à forts enjeux de conservation telles le Scirpe épingle, le Rubanier nain, l'Utrriculaire naine, la Cordulie à tâches jaunes, le Sympétrum jaune d'or... Sur le Grand Marais de la Queue, près de 3 hectares de saulaies, aulnais tourbeuses et peupleraies ont laissé place à des complexes de milieux tourbeux alcalins et prairies humides abritant des espèces menacées de disparition ou devenues rares en Picardie, voire en France.

c. La restauration hydraulique

Afin de préserver les milieux herbacés humides contre la sécheresse et la minéralisation de la tourbe et de développer les herbiers amphibies à Scirpe épingle, un seuil expérimental de régulation des niveaux d'eau a été mis en place en janvier 2007. Sans empêcher la libre circulation de la faune aquatique entre la Somme, le Grand Marais et les étangs jusqu'aux sources, le seuil permet de soutenir les périodes de basses eaux et limiter l'effet drainant du canal de la Somme.



Influence du seuil hydraulique sur les niveaux d'eau des étangs du Grand Marais de la Queue

d. Les opérations d'entretien

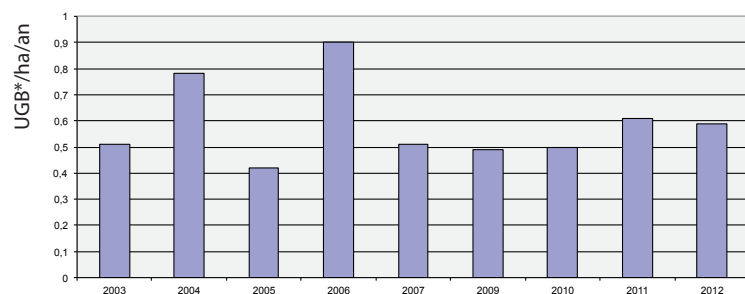
La fauche et le pâturage constituent les modes d'exploitation traditionnels des marais tourbeux alcalins de la vallée de la Somme.

Souvent complémentaires, ces méthodes de gestion ont des conséquences différentes sur la végétation et sur les espèces qui y sont inféodées.

Ainsi, le choix de faucher ou de pâturer un milieu dépend de l'objectif fixé, des enjeux écologiques (présence d'espèces/habitats sensibles) et de la faisabilité (présence d'un éleveur, accès, portance du sol...).

Le pâturage

De la rencontre d'un éleveur passionné installé à Blangy-Tronville, Monsieur Serge Boubert, et du souhait du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie de conserver les prairies tourbeuses menacées d'embroussaillage, une expérience pilote de rétablissement d'un pâturage bovin a été initiée en 2003. Faute de race locale adaptée, le choix s'est porté sur la vache nantaise, une race menacée (moins de 500 animaux actuellement en France) et adaptée aux conditions difficiles du pâturage en marais (humidité, sol peu portant, végétation peu appétente, pression parasitaire forte...).



Evolution de la pression de pâturage sur la grande clairière

* Unité de gros bétail



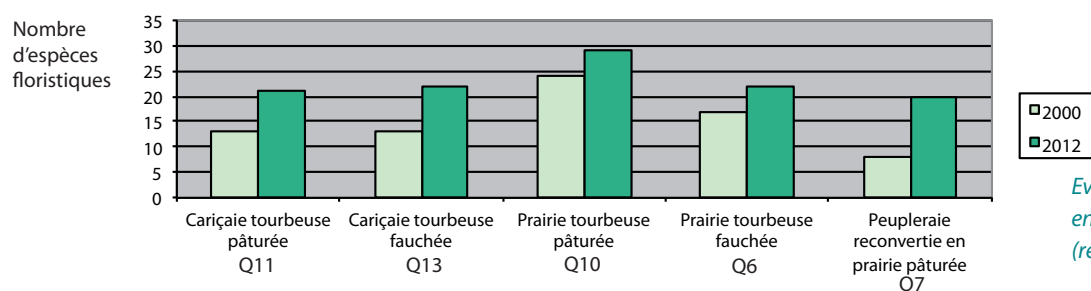
Pérennisé par un partenariat avec le Lycée agricole du Paraclat devenu propriétaire du troupeau, les vaches nantaises pâturent aujourd'hui près de 7,5 ha de marais (contre 1,26 ha en 2003) sur les marais communaux.

La mise en place de pâturage a des résultats intéressants sur les prairies tourbeuses avec le développement puis le maintien d'espèces typiques des bas-marais alcalins.

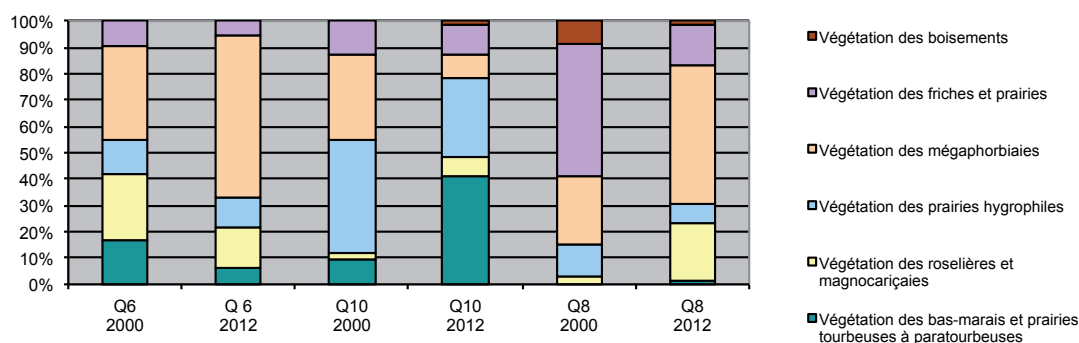
Depuis 2010, un pâturage mixte équins - bovins est mis en place sur certaines prairies des marais communaux. La spécificité alimentaire des chevaux (forte sélectivité, impact supérieur sur les graminées...) associé au pâturage plus homogène des ruminants permet d'augmenter l'hétérogénéité structurale du couvert végétal et ainsi permettre une coexistence d'espèces végétales et de micro-habitats plus importants.

L'installation de clôture (des exclos) autour des plantes à enjeux de conservation est localement nécessaire afin d'éviter qu'elles soient mangées par les vaches et assurer ainsi leur fructification et le maintien d'une population dynamique.

Sur les autres prairies, le pâturage permet de bloquer la dynamique de la végétation en maintenant des cariçaies ou des mégaphorbiaies nécessaires aux insectes.



Evolution de la richesse spécifique en lien avec la gestion mise en place (relevés de 25 m²)



Evolution de la végétation entre 2000 et 2012 (relevé de 25 m²)

Au sein de la grande clairière (Q10), la gestion pastorale associée à une double fauche bisannuelle du Jonc glauque entre 2007 et 2010 a favorisé l'expression d'espèces végétales typiques des bas-marais alcalins et prairies tourbeuses (Lotier des fanges, Jonc à tépales obtus, Laïche bleuâtre, Prêle des boursiers...) au dépend d'espèces plus ubiquistes* des mégaphorbiaies (Cirse maraîcher, Eupatoire chanvrine...) et prairies humides (Jonc glauque, Menthe aquatique...), moins intéressantes.

Le pâturage a permis de faire évoluer, en abaissant le niveau trophique du sol, une végétation rudérale dominée par l'Ortie, la Ronce, le Liseron des haies vers une mégaphorbiaie de niveau trophique inférieur, plus diversifiée en espèces végétales (Q8).

Gestion mise en place entre 2000 et 2011 :

Q6 : pâturage (2002 à 2008), broyage des refus (2007), fauche exportatrice (2009).

Q8 : fauche exportatrice (2003 à 2005), pâturage (2005 à 2011)

Q10 : fauche exportatrice (2002 et 2005), pâturage extensif (2002 à 2011), double fauche (2007 à 2010)

Localisation des placettes de suivi



De par leur rusticité et leur apprentissage du milieu, les animaux limitent le développement des rejets ligneux en les écorçant et les effeuillant.

Le pâturage réalisé sur les marais de Blangy-Tronville contribue à préserver une race bovine menacée et participe au développement d'une agriculture biologique. Les parcs pâturés sont certifiés en agriculture biologique.

La fauche et la coupe des rejets

Selon les enjeux, les objectifs de gestion et les conditions, des opérations de fauche sont réalisées en complément ou en substitution du pâturage. Des surfaces ne sont pas pâturées afin de préserver des zones refuges pour la faune (zone de nidification de passereaux, zone de butinage/reproduction pour les papillons, zone de maturation pour les libellules) et pour préserver certaines espèces/habitats sensibles au piétinement et à l'abroussement.

La période et la fréquence de fauche varient selon les enjeux écologiques et les contraintes du milieu. Elle est plutôt pratiquée en fin d'été et en automne et les produits sont systématiquement exportés sur une place de stockage pour ne pas enrichir le sol.

Pour limiter le développement d'espèces indésirables (chardons, orties, bardanes...) au sein des prairies pâturées, des fauches complémentaires sont réalisées à la sortie des animaux.



Le tremblant à Liparis de Lœsel après la fauche exportatrice automnale

e. Le suivi scientifique, bien connaître pour mieux gérer

Les suivis mis en œuvre sur les marais de Blangy-Tronville visent à :

- Surveiller l'évolution des espèces et habitats prioritaires ;
- Evaluer l'impact de la gestion mise en place en lien avec les objectifs définis ;
- Évaluer les contraintes (naturelles et/ou anthropiques) qui influencent la dynamique et la gestion des milieux.

Le suivi scientifique est la base sur laquelle s'appuient les décisions concernant la gestion, telles que, par exemple, la réorientation des objectifs ou la révision des techniques de gestion.



Un dénombrement exhaustif du Liparis de Lœsel est réalisé chaque année avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul



Un dispositif de réglettes et échelles limnimétriques est mis en place pour surveiller l'évolution des niveaux d'eau et évaluer l'impact sur le patrimoine naturel du marais



Un relevé de végétation permet d'évaluer l'impact de la fauche exportatrice sur un tremblant tourbeux



5. L'importance du réseau de sites

La constitution d'un réseau de sites naturels préservés est primordiale pour assurer la conservation sur le long terme des espèces animales et végétales. Le maintien et la restauration de corridors biologiques est par ailleurs nécessaire pour assurer le déplacement des espèces au sein d'un tel réseau.

Le marais de Blangy-Tronville s'inscrit dans un ensemble de marais tourbeux de la vallée de la Somme entre Camon et Corbie. Cette situation lui confère un rôle fonctionnel puisqu'il constitue un maillon essentiel et une « zone réservoir » pour la biodiversité liée aux prairies tourbeuses, bas-marais et végétations des mares et dépressions tourbeuses.



Plus localement, le marais géré présente une certaine complémentarité de milieux avec les vastes roselières situées sur les parcelles privées en amont. Une attention particulière sera portée dans les prochaines années à l'entretien du réseau de fossés qui constitue le lien entre les différents secteurs de marais communaux (marais amont et Grand Marais de la Queue).

Vue aérienne des marais communaux de Blangy-tronville et des roselières situées en amont

6. L'accueil du public, la valorisation pédagogique et l'intégration locale des marais

Situé à quelques kilomètres de la Réserve Naturelle Nationale de l'Etang Saint-Ladre à Boves qui a bénéficié de nombreux aménagements d'accueil du public, il a été choisi de maintenir le caractère sauvage du site en limitant l'accès à un sentier de découverte du Grand Marais de la Queue.

Des bornes pédagogiques et des panneaux ont été installés et un livret de découverte du site a été édité.



Le livret guide du sentier de randonnée a été édité en 2003 et réimprimé en 2007



Les fiches Promenades et randonnées pédestres du Conseil général de la Somme proposent le parcours de balade du Grand Marais de la Queue

Le choix de renforcer l'appropriation locale du marais s'est traduit par le développement de plusieurs projets en partenariat avec la commune de Blangy-Tronville et les acteurs locaux.

Ont ainsi été réalisés depuis 2003 :

- 4 fêtes du marais rassemblant plus de 650 participants ;
- 25 chantiers nature à destination du grand public, des écoles de Blangy-Tronville et Glisy et de jeunes (instituts médico-éducatifs, groupements scolaires...) accueillant plus de 1 000 participants ;
- 16 sorties nature sensibilisant près de 550 participants.

Des animations sont assurées tous les ans sur les marais par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.



Chantier nature



Fête du marais



Bornes du sentier de randonnée



Signalisation temporaire

> Quelques références bibliographiques :

Etudes et inventaires :

- > Association des Entomologistes de Picardie, 2000 – Synthèse des connaissances sur les Lépidoptères du Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville (Somme) 1983 - 2000. 4 p. + planches photos.
- > Bon M., 1990 – Dans les marais de Blangy-Tronville. Excursion botanique et mycologique - Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie 8 : 198 – 200.
- > Cucherat X., 2011 – Inventaire de la malacofaune du marais communal de Blangy-Tronville (Blangy-Tronville, 80). Biotope. 32 p. + annexes.
- > Duquef Y., Delasalle J-F., Duquef M., 2010 – Le marais de Blangy-Tronville (Somme) : 30 ans d'inventaires odonatologiques. Synthèse et bilan 2010 - Bulletin de la Société Française d'odonatologie. Martinia. Tome 26 fascicules 3 et 4 : 71-80.
- > Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie, 1985 – Le marais de Blangy-Tronville, Canton de Boves. Un site écologique à protéger. 15 p.
- > Hauguel J.C., 2011 – Expertise bryologique des marais communaux de Blangy-Tronville. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul.
- > Loiseau J., 2011 – Inventaire piscicole des étangs du marais communal de Blangy-Tronville. Hydrosphère. 21 p. + annexes.
- > Lanizac C., 2005 – Etude du fonctionnement hydrologique et de la qualité des eaux de quatre marais de la Somme. Proposition pour la gestion des eaux. Mémoire de stage de Master MNQGEA. Université Picardie Jules Verne. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 125 p. + document annexe.
- > Vidal E., 2011 – Contribution à la connaissance des araignées des zones humides de Picardie. Le marais de Blangy-Tronville. Bulletin de l'ADEP. L'entomologiste picard. N°22. Décembre 2012 : 14-17.

Plans de gestion :

- > Baudry V., 1994 – Etude écologique de l'arrêté préfectoral de protection de biotope du Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville (Somme) ; 1ère phase du plan de gestion – Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, DIREN Picardie, Conseil Régional de Picardie. 29 p. + annexes.
- > Dufour Y. & Maillier S., 2007 - Evaluation du plan de gestion 2001-2005, APPB du Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 19 pages + annexes.
- > Dufour Y. & Maillier S., 2007 - Plan de gestion 2007-2016 des marais communaux de Blangy-Tronville (Somme). Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 75 pages + annexes.
- > Maillier S., Dehondt F., Pagniez P., 2000 – Plan de gestion de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope du Grand Marais de la Queue à Blangy-Tronville (80) 2001 – 2005. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 92 p. + annexes.
- > Meire G. & Rivière G., 2012 – APPB du Grand Marais de la Queue et autres marais communaux de Blangy-Tronville (Somme). Evaluation intermédiaire du plan de gestion 2007-2016 et nouveau plan de travail 2012-2016. Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. 78 p. + annexes.

Autres ouvrages :

- > Crassous C., Karas F., 2007 – Guide de gestion des tourbières et marais tourbeux alcalins de vallées alluviales septentrionale. Fédération des Conservatoire d'espaces naturels, Pôle relais tourbières, 203 p.

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

1 place Ginkgo - Village Oasis - 80 044 AMIENS cedex1

Tél : 03 22 89 63 96 / 03 22 45 35 55

contact@conservatoirepicardie.org

www.conservatoirepicardie.org

Responsable de la publication : Christophe Lépine

Directeur de la publication : Philippe Jolly

Rédacteurs : Guillaume Meire, Gaëtan Rivière, Clémentine Coûteaux

Crédits photos : G. Meire, S. Maillier, C. Lambert, N. Cottin, Y. Dufour, R. Monnehay, M. Moeys, L. Granpierre, D. Top, M. Wolf / CEN Picardie, E. Vidal
Juin 2013

Les actions de restauration, d'entretien et de valorisation des marais de Blangy-Tronville menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sont permises grâce au soutien financier et technique de :



et la participation des adhérents et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de la commune de Blangy-Tronville.